



Montreuil, le 27/01/2020

LEUR MÉPRIS EST INACCEPTABLE !

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION

MERCREDI 29 JANVIER

POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME SCÉLÉRATE DES RETRAITES ET PENSIONS !

À l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF

Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, l'espérance de vie en bonne santé est de 64,5 ans pour les femmes et 63,4 ans pour les hommes. Le gouvernement veut faire partir la population en retraite à 65 ans (âge dit « d'équilibre ») donc, en mauvaise santé et sans pouvoir profiter pleinement de nos retraites ! De plus un français sur deux part déjà à la retraite avant l'âge légal (essentiellement pour cause de chômage) ; le recul de l'âge officiel de départ ne pourra donc que diminuer leurs revenus, d'autant plus que le texte de loi prévoit de repousser l'âge d'équilibre d'une génération à l'autre.

En plafonnant les recettes du système de retraites et les dépenses à 14% du PIB, le gouvernement institutionnalise la baisse des retraites et pensions. Ne pas augmenter la part dévolue aux retraites alors que la part des 65 ans et plus devrait augmenter de plus de 40% d'ici 2070 revient à une baisse équivalente des montants. Ceux qui en ont les moyens tenteront de combler ces pertes par la capitalisation, d'où la satisfaction d'AXA, BlackRock et consorts.

Le système par points est l'outil idéal pour tout gouvernement souhaitant baisser les pensions. Une modification de la « valeur de service » du point sera facile... C'est un Conseil d'Administration de la Caisse nationale universelle de retraites omnipotent qui le fera. Idem pour l'âge d'équilibre.

Quant à l'étude d'impact, le collectif « nos retraites » dénonce les cas-type, délibérément faussés. Rappelons que les femmes seront les premières perdantes de la réforme.

Même le Conseil d'État émet un avis sévère sur des textes de toute évidence mal ficelés et rédigés dans la précipitation.

Cette réforme détruit les solidarités et est synonyme de paupérisation, en particulier pour les agent-es de la fonction publique (perte de 20 à 30 % du montant des pensions). De plus, la fin du régime des pensions sera un des outils de la casse du statut des fonctionnaires, dans le prolongement de la loi de transformation de la fonction publique, dont une des conséquences est le plan Darmanin de destruction de la DGFIP et des droits et garanties des agents.

Notre conclusion, dans le cadre de l'appel intersyndical CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF est donc toujours très claire : il faut savoir retirer un mauvais projet !

Une très large majorité des français (62 %) est pour le retrait du projet de retraite à points. Les dernières mobilisations démontrent que le mouvement ne s'essouffle pas. Bien au contraire, il se transforme et s'étend à de plus en plus de villes et secteurs professionnels. Des actions de dépôts des outils de travail ont été et sont encore organisées dans des lieux symboliques. Plus de 1.300.000 manifestant-e-s ont battu le pavé le 24 janvier ! Plus de 200 manifestations ont été organisées. Ces rassemblements sont donc supérieurs à ceux à la journée du 5 décembre.

C'est pourquoi la CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à faire du mercredi 29 janvier, veille de la conférence de financement, une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles.

Poursuivons le renforcement et l'élargissement de la mobilisation en multipliant les initiatives les jeudi et vendredi qui suivent, réunissons-nous en assemblées générales pour décider des suites et de la reconduction de la grève.



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr t : 01.55.82.80.80 -
☎ : 01.48.70.71.63 f : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) t : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

